



PREAVIS MUNICIPAL No 03/2020

Demande d'autorisation de porter au budget des années 2021 à 2025 la somme de CHF 68'000 TTC par année, soit CHF 340'000 TTC au total, destinée à la location et l'exploitation d'une patinoire à glace.

Déléguée municipale : Françoise Samuel
Au conseil communal de Saint-Cergue

Monsieur le président,
Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers,

1. But

Le présent préavis fait suite au préavis 08/2017 qui autorisait la municipalité à installer une patinoire provisoire sur le court de tennis du Vallon et de financer la location du matériel et son fonctionnement. Suite à l'acceptation de ce préavis, nous avons exploité une patinoire pendant les trois saisons hivernales 2017-2018, 2018-2019 et 2019-2020. Les trois saisons d'essai touchent à leur fin, et nous désirons pérenniser cette expérience.

Le présent préavis vise donc à mettre aux budgets 2021 à 2025 les sommes nécessaires afin de louer la patinoire et son équipement, d'assurer les frais de fonctionnement, et de payer le gérant pour le travail d'exploitation pour les saisons hivernales de 2020-21 à 2024-25. Nous avons besoin de l'accord du conseil communal, pour pouvoir légitimement signer un contrat de cinq ans pour la location de la patinoire.

2. Exposé des motifs

Comme mentionné dans le précédent préavis, les habitants de notre commune ont des souvenirs émus de la patinoire des Cheseaux, et certains habitants ont vécu douloureusement le rejet de la construction d'une grande patinoire sportive régionale couverte. Ainsi la petite patinoire de loisir que nous avons mis en place dès l'hiver 2017-2018 a été bien accueillie.

Vous avez pu constater que la mise en place de la patinoire n'a pas modifié durablement l'aspect et les fonctions de la zone de loisir du Vallon, vu que l'installation est démontée chaque printemps. En effet, le terrain sur lequel est montée la patinoire redevient court de tennis en été.

La glace et ses pourtours sont un lieu de rencontres sociales apprécié des habitants. Des petites fêtes telles que la visite de St-Nicolas, ou le passage des Rois Mages, ou la célébration d'anniversaires y ont lieu. Certains visiteurs et touristes nous disent que notre petite patinoire villageoise est plus « sympa » que les grandes patinoires du bas. L'affluence de visiteurs est marquée lors des radieuses journées d'hiver, quand notre commune est au-dessus du brouillard. L'offre de la patinoire est spécialement utile lors des périodes sans neige.

Même en période d'ouverture des pistes de ski, la patinoire est appréciée : elle permet aux familles de suivre des activités différentes tout en restant sur la même zone. La patinoire est aussi associée aux fêtes du ski, tel que le Kiss & Ski, ou le déguisement de fin de saison.

Beaucoup d'enfants et quelques adultes ont très nettement amélioré leurs performances de patinage, ce qui est source de grande fierté et de joie. Certains enfants s'intéressent et se forment en patinage artistique. Un groupe spécialement enthousiaste, et très anxieux de la poursuite de l'expérience patinoire, s'est formé autour du hockey. Des cours pour enfants et adultes (séparément) sont donnés les mercredis soirs. Un hockey club pour enfants « Les Lynx de St-Cergue » s'est formé. Ils ont un maillot aux couleurs de la commune.



Fréquentation du début de la saison 2019-2020

Au moment de la rédaction de ce chapitre (29.01.2020), donc à un peu plus de la mi-saison, la patinoire a eu 28 fois la visite de l'UAPE (environ 12 enfants chaque fois) ; la crèche est venue 3 fois (environ 8 enfants chaque fois) ; des classes scolaires du Vallon sont venues 17 fois (environ 18 enfants chaque fois) ; l'EPA est venue 10 fois (environ 11 enfants chaque fois) ; la crèche de St-George nous a aussi fait une visite. Cela correspond à près de 800 visites d'enfants encadrés. A cela s'ajoutent environ 1500 visites d'enfants et d'adultes qui sont venus de leur propre initiative. Evidemment, certaines personnes ont fait de très nombreuses visites, et ont ainsi largement contribué à ce chiffre.

3. Continuité dans le projet

Collaboration avec LaPati

Nous avons l'intention de continuer la collaboration avec la firme LaPati, avec un contrat de location pluriannuel pour une patinoire démontable, exploitable 120 jours par année, de début novembre, à début mars. Comme précédemment, LaPati prendra en charge les tâches suivantes : le montage et le démontage de l'installation, la mise en glace initiale et la surveillance électronique de la glace et du moteur, les dépannages, et le stockage et la vérification du matériel pendant l'été. Ils nous loueront également le matériel d'entretien, des stocks de patins, les sets d'Eisstock, les mini-butts de hockey et les « tintebins » de patinoire.

Nous avons eu pour les années d'essai une patinoire de 292.5 m² (26.00 m x 11.25 m). Lors du premier préavis, nous avons réservé une de 270 m², mais pour le même prix, LaPati nous avait mis à disposition une patinoire légèrement plus grande. Cette taille est tout à fait suffisante pour avoir du plaisir à patiner et jouer. Nous avons donc l'intention de continuer avec cette taille.

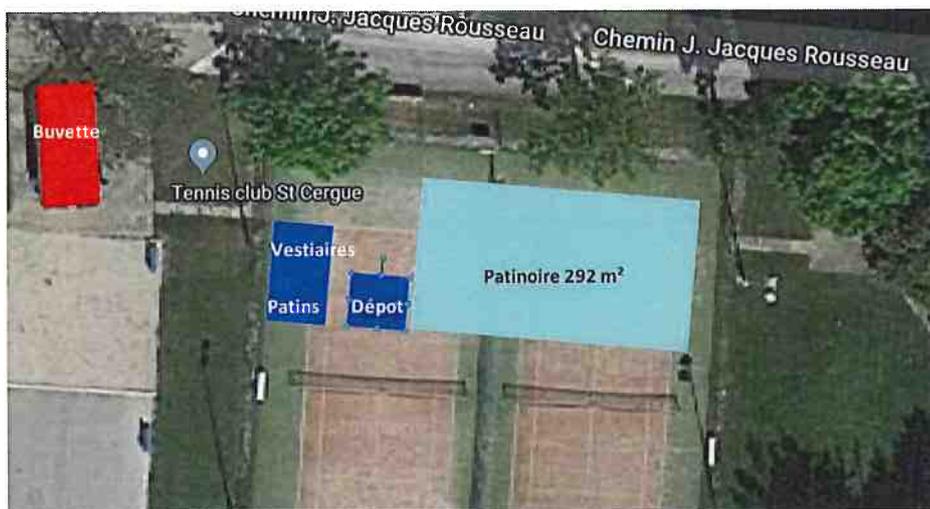
Pour le montage et démontage LaPati accepte que leurs techniciens collaborent avec le gérant de la patinoire. Cela réduira les coûts du montage et démontage. La mise en glace se fera par LaPati et le gérant. L'entretien incombera au gérant de la patinoire, mais avec les conseils et le suivi de LaPati.

Patinoire sans toit

Nous confirmons notre choix d'avoir une patinoire sans toit (contrairement aux patinoires de la plaine). Ce type de patinoire est plus difficile entretenir : il faut enlever au plus vite les feuilles mortes, le soleil brûle la glace, il faut dégager l'eau de pluie et déblayer la neige (10 cm de neige résultent en 30 m³ de neige ; heureusement le gérant a maintenant une fraiseuse pour l'aider à cette tâche). Il y a donc des moments où la patinoire reste fermée. En revanche, l'absence de toit permet d'éviter l'accumulation de neige sur la toile de tente – si nous avons un toit, il faudrait éviter que la neige s'installe au moyen d'un filet d'eau continu pendant qu'il neige. Nous restons d'avis que la patinoire est spécialement attractive parce qu'on y patine vraiment à plein air, sous le ciel bleu ou sous le ciel étoilé.

Emplacement

Nous continuerons sur le court de tennis, un terrain presque plat, bénéficiant d'un très bon éclairage (qui a été rénové et qui est maintenant du LED). Une borne hydrante est maintenant à proximité. Le tableau électrique est tout proche. Nous restons dans l'optique d'une synergie avec les pistes de ski, le terrain de luge, la « Buvette des Sports du Vallon », la place de jeu. Pour les écoliers, la patinoire est immédiatement accessible.



Horaires de la patinoire

Les horaires 2019-2020 avaient été fixés de manière à être similaires aux horaires des pistes de ski, mais avec des spécificités en accord avec les besoins des utilisateurs. Nous pensons rester avec les horaires déjà pratiqués.

Horaires hors vacances scolaires

Lu+ma fermé ou écoles ou réservation privée

Mercredi	13h00-16h45 ; Réservé HOCKEY : 17h-18h enfants ; 19h-21h adultes
Jedi	15h30-16h45 / 18h00-21h30
Vendredi	--- / 18h00-21h30
Samedi	Réservé HOCKEY 09h30-12h00
	12h00-16h45 / 18h00-21h30
Dimanche	09h30-16h45 / ---

Horaires vacances scolaires (= Noël, relâches vaudoises et genevoises)

Lundi	09h30-16h45 / ---
Mardi	09h30-16h45 / ---
Mercredi	09h30-16h45 / ---
Jedi	09h30-16h45 / 18h00-21h30
Vendredi	09h30-16h45 / 18h00-21h30
Samedi	09h30-16h45 / 18h00-21h30
Dimanche	09h30-16h45 / ---

Vu que la patinoire est tributaire de la météo, les confirmations ou modification d'horaires – et les éventuelles fermetures – sont annoncées tous les jours sur FaceBook. Voici des exemples de communications :



Patinoire de St-Cergue

...

17 janv. à 17:54 • 🌐

Bonsoir à tous,

☔ Ce soir (vendredi 17 janvier), la patinoire est fermée pour cause de pluie.

Mais nous vous attendons demain, samedi 18 janvier, 🛷, dès 9h30, sur une glace toute neuve !



Patinoire de St-Cergue

...

18 janv. à 10:08 • 🌐

Chers amis de la patinoire,

Aujourd'hui, samedi 18 janvier, la journée sera splendide ☀️ ! La glace est bonne !

La patinoire ouvre 🛷 de 09h30 à 16h45 et de 18h à 21h30

4. Aspects financiers en prologue au budget

Contrat de 5 ans avec LaPati

Nous avons envisagé de racheter la patinoire au prix résiduel (CHF 95'000 TTC pour l'achat, plus CHF 27'500 de frais annuels). Cette option, pourrait être avantageuse à partir de la 4^{ème} année, à condition que nous ne subissions aucune casse ou panne importante. Cependant, nous estimons que la location qui inclut un service de dépannage nous donne plus de sécurité. Notre choix se porte sur un contrat de location de 5 ans (CHF 54'342 TTC / année), plus économique par année, qu'un contrat de 3 ans (CHF 61'881 TTC / année). Aussi, la location comprend le stockage, le contrôle entre saisons, et le montage.

Le contrat de LaPati stipule une débite « normale » de 30% du solde de la durée du contrat. Cependant, si nous rompions le contrat après 3 ans, nous aurions une débite « spéciale » de seulement 10% de la somme due. Cela équivaldrait à un peu moins que CHF 10'000 pour solde de tout compte. Mais nous soulignons que l'intention de la municipalité est d'honorer le contrat de 5 ans, sauf circonstances imprévisibles à l'heure actuelle.

Consommation électrique de la patinoire

Les patinoires de LaPati ont une consommation d'énergie modérée grâce à une station météo qui mesure les températures de l'environnement et de la glace. Au moyen de la surveillance et le pilotage à distance par LaPati, la glace est mise à la bonne température selon la situation météo et selon

l'utilisation demandée. Ce refroidissement sur mesure permet de baisser la dépense énergétique. Nous évaluons que la patinoire consommera en moyenne 1'500 kW/h par semaine d'exploitation, donc approximativement 24'000 kW/h pour la saison, ce qui représente un coût d'environ CHF 6'000.

Rémunération du gérant

Le gérant prépare presque quotidiennement la glace, il met à disposition les patins et les range. Il supervise de manière générale la patinoire. Lors de fortes pluies et de neige, la préservation de la glace demande un grand effort. Le gérant a su s'entourer de bénévoles – que nous remercions – qui l'aident dans ces tâches. N'oublions pas que le gérant participe aussi au montage et démontage de la patinoire. Vu que la commune a décidé de rendre la patinoire gratuite, le revenu du gérant dépend entièrement du paiement que lui fait la commune. Nous proposons d'indemniser le gérant de CHF 10'000 par saison.

Nota Bene : le gérant s'occupe aussi de la Buvette des Sports du Vallon. Celle-ci lui assure un supplément de revenu d'environ CHF 3'000.

Location des containers

Nous louons un grand container (6.0 m x 2.4 m), aménagé avec fenêtres, stores, éclairage, chauffage et isolation, compartimenté en deux espaces. Le petit compartiment sert d'espace de stockage et séchage pour les 150 paires de patins que nous mettons à disposition. L'espace un peu plus spacieux sert de vestiaire. Le vestiaire est très utilisé en cas d'affluence.

Nous louons aussi un petit container (3.0 m x 2.4 m), non aménagé, qui est un espace de stockage pour la fraiseuse, la surfaceuse d'angle, les plots d'Eisstock, les buts de hockey etc.

Au total, par année, les locations et transports de ces deux containers coutent environ CHF 4'800 TTC par année (la somme dépend de la date à laquelle le camion-grue peut venir rechercher les containers, sans s'enfoncer dans la neige fondante).

La politique tarifaire : gratuité totale

Les deux premières années d'exploitation à l'essai de la patinoire (2017-2018 et 2018-2019), nous avons appliqué des tarifs d'accès à la patinoire s'échelonnant de CHF 2 pour les enfants de la commune à CHF 5 pour les adultes visiteurs externes. Pour la location des patins les mêmes tarifs s'appliquaient. Au total toutes les entrées et locations nous ont rapporté approximativement CHF 7'500 par saison. Deux tiers de cette somme était due aux entrées, un tiers était généré par les locations. Ainsi nous avons pu observer que seulement une petite part des frais de la patinoire étaient couverts par les entrées et les locations.

De nombreuses personnes nous faisaient la remarque que les patinoires de la plaine offraient un accès gratuit. En revanche, leurs locations de patins étaient à CHF 5. Mais un gérant d'une patinoire de la plaine nous avait dit que les locations diminuaient avec le temps, car les personnes qui fréquentent la patinoire régulièrement s'achètent le matériel.

En prenant en compte ces informations, nous avons fait un changement pour la dernière année d'essai (2019-2020): Vu que nous n'arrivions à couvrir qu'une très petite partie des frais par les entrées et locations, autant offrir la gratuité totale, et espérer que de très nombreuses personnes viennent profiter de cette offre. Nous désirons, pour la phase de pérennisation de la patinoire, continuer la gratuité.

Le sponsoring

En 2017, nous avons contacté des entreprises locales et régionales. Ainsi nous avons récolté des contrats de sponsoring (CHF 500 par saison pour une affiche sur la bande de la patinoire). Au total, le sponsoring nous a rapporté environ CHF 11'000 par saison. Nous espérons pouvoir refaire des contrats, si possible sur 5 ans, pour assurer les mêmes entrées annuelles que précédemment.

5. Budget

Objet	Détail	Coût/an CHF (HT)	Coût/an CHF (TTC)	Coût/5 ans CHF (TTC)
Location patinoire	Surface de glace 292.5 m ² , pourtour de la surface; bandes à hauteur de 100 cm, 4 portes, main courante, protection du bas de bande ; tapis glacé, nattes et interface et raccordement groupe frigorifique ; substance de réfrigération : Glycol alimentaire (protection de l'environnement) ; Groupe frigorifique ; station météo, télégestion, énergimètre.	25'000		
Main d'œuvre	Montage, mise en glace, démontage, stockage du matériel et entretien hors saison, transport, maintenance et télégestion	16'000		
Location matériel entretien et loisir	Surfaceuse d'angle, racks à patins, 150 paires de patins, 10 paires de patinettes, 1 paire de mini-buts de hockey, 2 filets de protection de 3m, protections sol, 2 sets de eisstock.	9'457		
Total LaPati (HT)		50'457		
TVA 7.7%			3'885	
Total LaPati			54'342	
Charges fonctionnement	Electricité pour le groupe frigorifique		6'000	
	Eau		200	
	Electricité pour l'éclairage		400	
	Locations Containers		4'800	
	Salaire Gérant		10'000	
Total charges fonctionnement			21'400	
TOTAL CHARGES			75'742	
REVENUS estimés	Sponsoring par annonces sur les bandes		-11'000	
COÛT TOTAL			64'742	
Divers, imprévus	5% = CHF 3'237 ; + arrondi de CHF 21		3'258	
COÛT TOTAL avec imprévus			68'000	
TOTAL (5 ans) TTC				340'000

6. Perspectives d'avenir

Pour animer, gérer, unifier cette zone du Vallon, un mini-bâtiment multifonctions serait idéal. Il regrouperait la buvette, le guichet des téléskis, les vestiaires, le stockage des patins, le stockage d'outils, et des toilettes. Il servirait en été – pour le tennis, le unihockey, la pétanque – comme en hiver. Nous imaginons un petit chalet inséré dans le talus, avec des entrées sur le bas et le haut, c'est-à-dire vers la patinoire et vers les pistes de ski. Une arrivée d'eau a été prévue pour ce bâtiment lors de la construction de la nouvelle école. Ce bâtiment fera l'objet d'un prochain préavis.

7. Conclusions

Au vu de ce qui précède, nous avons l'honneur de vous prier, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le conseil communal de Saint-Cergue,

- Vu le préavis no 03/2020 de la municipalité
- Ouï le rapport de la commission des finances,
- Ouï le rapport de la commission de tourisme,
- Attendu que ce préavis a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

DECIDE

- D'autoriser de porter au budget des années 2021 à 2025 la somme de CHF 68'000 TTC par année, soit CHF 340'000 TTC au total, destinée à la location et l'exploitation d'une patinoire à glace.

Ainsi délibéré en séance de municipalité du 10 février 2020

Au nom de la Municipalité

Le syndic



Pierre Graber



La secrétaire



Joëlle Carriot

Annexe 1 : Quelques pages du « Livre d'Or » de la patinoire

8 janvier 2020
 La patinoire on y passe de super moments. Merci Maël pour ton engagement et pour ta bonne humeur, je suis toujours très contente d'y venir. Bises
 Sylvie Fiquel

11 janvier 2020

Cette patinoire "fait" St-Cergue. Elle crée la vie communautaire, rassemble les gens, jeunes et moins jeunes, elle motive même les gens de plaines à monter à St-Cergue. Nous y venons 2 à 3 fois par semaine pour que Louis puisse participer aux cours de hockey. Merci à David, Maël & Co. Nous continuons d'espérer l'avoir en 2021.
 Annie Coulem
 Louis Putland Coulem
 Milla Putland Coulem

Merci beaucoup pour cet super espace convivial pour tous les habitants. Nous avons bien profité surtout avec un enfant à l'école et l'AFPE. Nous espérons de ne pas le perdre l'année prochaine.
 Un grand merci aussi à Virginie pour le top cours de patinage !

Corinne, Baptiste, Amago, Jacques

Merci pour ce lieu magique qui transforme notre beau village !



Juliet, Thomas, Robin, Arthur

12 janvier 20

Toujours un plaisir de venir "tournoyer" sur la glace au centre du village. Bien convenant et permet de rencontrer du monde
 Jocelyn Pothelin

12/01/20

La patinoire de St-Cergue est également un lieu de vie de l'hop, de partage, de rencontre sans esprit et parti, alors à l'année prochaine 2021 j'espère
 Fabrice RIVER

12/01/20

On est très contents de pouvoir profiter de la patinoire à St-Cergue. Toujours des bons souvenirs. Merci beaucoup !
 Natashka Solova
 Stéphane

12/01/20

On a beaucoup de chance d'avoir une patinoire à St-Cergue. L'équipe est super sympa. En plus, le fait que l'école puisse en bénéficier, c'est extraordinaire.
 Merci et on espère de l'avoir l'année prochaine
 Guelto

12.01.20

La patinoire de St-Cergue est un lieu sympathique où les enfants et les adultes se retrouvent pour s'amuser et prendre du bon temps et faire de nouvelles rencontres. Merci beaucoup pour tout et à l'année prochaine.

Gaelle d'Arz
 Louis Yanni
 LYRON

12.01.20

Mille merci à tous ceux qui œuvrent pour notre belle patinoire. L'accueil est chaleureux, les personnes accueillantes. Longue vie à la patinoire. Les enfants sont aux anges, ils rient de la vie dans notre beau village.
 MERCI

Sabine
 Justine Lanza

Annexe 2 : Fêtes à la patinoire

 <p>Patinoire St-Cergue (Vallée, en Tignes pied de ski)</p> <p>Fête d'ouverture du 10 novembre annulée pour cause de pluie</p> <p>Ouverture dès dimanche 11 nov.</p> <p>Fête samedi 24 nov.</p> <ul style="list-style-type: none"> 11h00 Apéro et patinage libre 14h Rallou des glaces 16h Tournoi baller et balais 19h Tournoi d'Eisstock <p>Le COCOT</p> <p>Le mardi 24 nov. : entrée à la patinoire gratuite (condition patins/pistolet, entre 8h-17h-17h)</p> <p>Office de Tourisme St-Cergue 022 340 32 14 www.st-cergue-tourisme.ch</p>	 <p>Patinoire</p> <p>Visite des Rois Mages Dimanche 6 Janvier à 15 h</p> <p>Les rois offriront aux enfants une part de galette des rois</p> <p>Attention: Entrée de samedi au temps de la visite des Rois Mages sera annulée</p> <p>Tous les enfants se présenteront munis de leur carte d'adhésion au centre de village</p> <p>Office de Tourisme St-Cergue 022 340 32 14 www.st-cergue-tourisme.ch</p>	 <p>Patinoire</p> <p>Samedi 9 février anniversaire 35 ans de Maël</p>  <p>9h30 petit déjeuner à la patinoire (payant) 10h Eisstock et foot sur patins 11h opéra offert par Maël et ses amis 14h match hockey enfants 14h30 match hockey adultes 16h enfants déguisés, sur patins 18h La Boun !</p> <p>Attention: En cas de mauvais temps, la fête sera annulée</p> <p>Tarif: Entrée et tarifs de location comme les autres jours</p> <p>Office de Tourisme St-Cergue 022 340 32 14 www.st-cergue-tourisme.ch</p>	<p>Dimanche 10 mars, après-midi</p> <p>Fête de fin de saison !</p>  <p>St-Cergue Centre du village</p> <p>Ski & Patinoire</p> <p>Les skieurs déguisés profiteront du tarif spécial de 10 Fr (patins) / 5 Fr (pistolet)</p> <p>Les patineurs déguisés auront l'entrée gratuite (patins/pistolet payants)</p> <p>Attention: En cas de mauvais temps, ce rendez-vous sera annulé</p> <p>Office de Tourisme 022 340 32 14 www.st-cergue-tourisme.ch numéro de tél. 022 340 32 76 numéro de fax 022 340 32 14</p> <p>TéléDôle SA</p>
--	--	--	--



Annexe 3 : Sport et plaisir à la patinoire

